

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 avr. 18

Procès-Verbal

Le 29 mars 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Stéphanie GRENET a été désignée secrétaire de séance.

Il a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Marianne ALZAIX, Murielle BARBIER, Georges PREDALLE, Pierre-Edouard LAIGO et Yannicka GRZESKIEWICZ qui ont donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Présentation des compteurs Linky
- Affaires Financières et Travaux :
 - Choix du maître d'œuvre pour l'étude de faisabilité à l'école
 - Choix du prestataire pour la rue de Montgacon
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences
- Questions diverses
 - Désignation des jurés d'assises
- **Présentation des compteurs Linky**

Deux agents de la société Enedis viennent présenter le compteur Linky.

Son déploiement sur la commune doit démarrer à partir de juillet 2018. Il doit permettre :

- Une gestion quotidienne à distance
- Des relevés réels quotidiens
- Un meilleur diagnostic des pannes
- Une protection contre les surtensions

Les fournisseurs pourront ainsi proposer :

- De nouvelles offres avec notamment plus d'heures creuses
- Des prestations moins chères (mise en service, augmentation de puissance...)

L'information des clients se fera :

- Sur le site : www.enedis/Linky
- Par courrier 45 jours avant le début du déploiement

Pour Maringues, les interventions seront faites par l'entreprise PAINHAS qui sera joignable au 09 70 80 87 70.

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- Réfection de la rue de Montgacon :

Afin de sécuriser les cheminements piétons sur la rue de Montgacon, celle-ci va être refaite, depuis le chemin de la croix de bois jusqu'à la route de Vichy.

3 devis ont été demandés :

- Eurovia : 88 690.50 € HT
- Colas : 116 947 .50 € HT
- Coudert : 94 195.00 € HT

Il est donc proposé de retenir Eurovia. Ces travaux pourraient être réalisés en mai-juin, à la suite des travaux du chemin de la croix de bois.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Etude de faisabilité de l'école

Aujourd'hui, au vu des contraintes du bâtiment de l'école : coût de fonctionnement, accessibilité PMR défaillante, déconnexion avec les installations du complexe sportif, la municipalité est convaincue de la nécessité de rénover/reconstruire l'école. Le but de l'étude est de déterminer les conditions de réalisation de deux scénarios pour une nouvelle école :

- La réhabilitation/extension/démolition partielle du bâtiment existant sur le site dit du champ d'Orioux.
- La construction neuve sur le site dit du Bouchet dont les terrains font l'objet d'un zonage spécifique dans le PLU actuel et le futur PLU et d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

La commune souhaite disposer de tous les éléments préalables à la décision de l'un ou l'autre des scénarios, en particulier l'évaluation de l'option économiquement la plus avantageuse en coût global.

L'étude devra donc établir l'estimation du coût des travaux, entretien et maintenance en faisant apparaître les avantages et contraintes de chaque option (gestion du chantier, planning prévisionnel, coût de fonctionnement du bâtiment, coût de construction, devenir des bâtiments, conséquences urbaines, etc.)

Une offre a été publiée sur le site internet. Nous avons eu 4 réponses.

Les critères d'évaluation étaient les suivants :

- Le prix
- L'organisation et la méthodologie proposées
- Le planning
- Les moyens humains et l'expérience
- La qualité et la cohérence des références

Au vu du rapport d'analyse des offres le classement est le suivant :

- Atelier du Rouget : 94/100
- Récita Architecture : 79.32/100

- Atelier Pentu : 73/100
- Ingénierie Forez Auvergne : 45/100

Il est donc proposé de retenir l'Atelier du Rouget, classé en position 1 suite à l'analyse pour 15 000€ HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

- o La fresque : le vernis va être passé cette semaine, si le vent et la pluie le permettent
- o Le poilu : la statue a été repeinte, les bordures sont en train d'être posées
- o La station d'épuration les plantations se terminent. Nous espérons que les clôtures seront posées rapidement
Invitation à l'inauguration le 9 juin à 11h sur site
- o La balayeuse est arrivée, elle a été louée jusqu'au 14 mai.
- o La réfection d'une partie des chemins va être réalisée : un devis a été demandé à l'entreprise Parra pour 22000€ HT.
- o La salle Uranus va être repeinte pendant les vacances. Le devis de Unibat est de 8 000€ HT. La commission se réunira pour choisir la couleur.

- o Création de 3 CEC (Contrat emploi compétence) : 2 aux services techniques et 1 à l'école :

À partir de janvier 2018, les contrats aidés ont été transformés en parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le **triptyque emploi-formation-accompagnement** : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Pour l'instant nous nous sommes vu accorder 3 PEC : 2 seraient affectés aux services techniques notamment pour des travaux d'espaces verts et un à l'école pour la cantine et du ménage.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

- o Panneau d'information :

Celui-ci a été installé le 6 avril. Lundi 30 avril Enedis doit faire le branchement électrique pour que celui-ci puisse fonctionner. Une formation à l'utilisation du logiciel est programmée vendredi.

L'ensemble de la commission sera ensuite formé à l'utilisation du logiciel.

- o Bulletin Municipal :

La préparation du bulletin municipal va être lancée

- Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe

- Mercredi 4 avril, s'est déroulé un atelier de retouches de photos avec Bruno Bisanti. Les 3 enfants étaient ravis.

- Vendredi 13 avril Bruno Sananès auteur du livre « histoire de marcher » est venu à la médiathèque pour une conférence avec diaporama de photos de son aventure. Cette soirée a été très intéressante.

- Salle d'exposition :

Jusqu'au 5 mai Claire Vernissat de Coudes présente une exposition très colorée.

Du 7 au 26 mai Vincent Barré expose des sculptures et François Noël Martin du Collage Pop Art. Le vernissage aura lieu le vendredi 11 mai à 19 h

- Pour la journée d'art dans tous ses états une date devra être trouvée en commission

- **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLERE – Adjoint**

A venir

- Mardi 1^{er} mai : pieds de cochons, salle Pro-Patria.
- Dimanche 6 : brocante des amis de la côte rouge.
- Jeudi 10 : challenge de basket Alfred Faure et Albert Barthélémy, société Pro-Patria, salle Uranus.
- Dimanche 13 : fête de la Pro-Patria, salle Pro-Patria
- Du lundi 21 mai au dimanche 24 juin : tournoi de tennis.
- Dimanche 27 : vide greniers, FCPE école Anatole France.
- Dimanche 27 : concours de pétanque société Pro-Patria au complexe sportif.

- Remerciements de l'USM pour la subvention de 1000€
- La Subvention auprès de la ligue de football (Fonds d'aide au football amateur) a été demandée : nous devrions recevoir environ 16 000€ d'aide.
- SIAD de Lezoux : celui-ci est en bonne santé financière.

- **Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint**

Les associations ont été rencontrées pour préparer le planning de la fête annuelle 2018 : 14 associations étaient représentées

En préambule il a été fait une information concernant la mise à disposition des matériels pour les manifestations des mois de mai et juin.

1. Prévenir la mairie par courrier ou par mail suffisamment à l'avance
2. Préciser le matériel nécessaire en se référant aux années précédentes
3. Indiquer les moyens matériels et humains pour aider au chargement et au transport.

- **La fête annuelle :**

Le programme de la fête sur les 3 jours a été validé avec une présentation des animations du vendredi soir et du samedi soir.

Les horaires ont été validés ainsi que les thèmes des chars : VILLES, REGIONS ET PAYS DU SOLEIL et le menu du samedi soir : Paëlla

L'association Judo/Jujitsu fera peut-être une animation le samedi après-midi au kiosque.

- Une présentation des autres animations organisées par la municipalité a été faite
- Le Cirque Bidon :

Les responsables du Cirque Bidon ont été contactés par la directrice de l'école Anatole France pour organiser une séance le vendredi 1er juin de 10h à 11h.

Toutes les classes sont intéressées soit 283 élèves. Le prix des places, au départ de 6,00€ (1698,00€), a été négocié à un forfait de 1000,00€.

Il sera demandé aux parents une participation de 1€ par enfant (calcul basé, avec les absents, sur 270 enfants), le reste sera financé à part égale par la coopérative scolaire et par une subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire soit un montant de 365€ pour la commune

Délibération adoptée à l'unanimité

• Questions diverses – Monsieur le Maire

- Choix des jurés d'assises :

Comme chaque année et conformément à la circulaire préfectorale du 7 avril 2018, la commune doit tirer au sort sur les listes électorales 6 électeurs qui pourront être désignés jurés d'assises.

Le nombre de jurés est réparti proportionnellement à la population.

Le tirage au sort s'est effectué publiquement et la liste sera transmise au greffe du tribunal de Riom

Pour mémoire, les électeurs qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit ne pourront pas être retenus.

Les 6 électeurs tirés au sort sont :

- DAILLOUX Alexandrine domiciliée 4 rue de l'enfer
 - FAURE Nathalie épouse ROUSSANGE domiciliée 6 route de Vichy
 - DUTRIAUX Océane domiciliée 1 bis rue de l'église
 - RENARD Gina domiciliée à la côte rouge
 - ADOLPHE Jérémie domicilié rue de l'enfer
 - SOANEN Paul-Emile domicilié 7 rue des Vaures
-
- Les peupliers à Sanat sont en train d'être coupés
 - Invitation pour la cérémonie du 8 mai
 - Diverses informations communauté de communes

°_°_°_°_°_°

La séance est levée à 21h25